



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

● Programme des universités d'été 2002

ENCART
B.O. n°12
du 21-3-2002

SOMMAIRE

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2002

- III **Programme des universités d'été 2002**
C. n° 2002-055 du 13-3-2002 (NOR : MENE0200466C)
- III I - Les objectifs des universités d'été
IV II - Le public des universités d'été
V III - Les modalités
VII IV - Le bilan et le suivi
VIII Annexe : fiche de candidature
- X **Universités d'été en réponse à l'appel d'offres 2002**
- X Classement thématique
XI Fiches descriptives des actions
- XXVII **Universités d'été hors appel d'offres 2002**
- XXVII Classement thématique
XXVIII Fiches descriptives des actions
- XI **Identifiants des dispositifs**
- XI Année de gestion 2001-2002
XII Année de gestion 2002-2003

PROGRAMME DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2002

C. n° 2002-055 du 13-3-2002
NOR : MENE0200466C
RLR : 613-1
MEN - DESCO A10

Réf. : C. n° 2001-055 du 29-3-2001

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices
et directeurs des services départementaux de l'éducation
nationale ; aux présidentes et présidents d'université ;
aux directrices et directeurs des instituts universitaires
de formation des maîtres*

■ Élaboré en appui des orientations prioritaires de la politique éducative, le programme national de pilotage (PNP) de la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) contribue à leur mise en œuvre par une programmation d'actions visant à mettre en évidence sens, cohérence et enjeux des réformes engagées et à préciser les principaux axes des politiques académiques de formation continue des personnels.

Les universités d'été constituent un élément important au sein de ce dispositif : elles visent à favoriser une réflexion prospective et ont vocation à réunir un large public.

Chaque année, le programme des universités d'été donne lieu, sur un certain nombre de thèmes, à un appel d'offres prioritairement lancé en direction des présidents d'université et des directeurs des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ce programme est complété, en tant que de besoin, par sollicitation directe de la direction de l'enseignement scolaire auprès d'universitaires reconnus.

I - LES OBJECTIFS DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

Les universités d'été poursuivent les mêmes objectifs que l'ensemble des actions incluses dans le programme national de pilotage :

- elles donnent la priorité aux réformes engagées au sein du système éducatif ;
- elles font nécessairement appel aux apports des universitaires et visent à favoriser le contact entre acteurs de terrain et chercheurs ;
- elles favorisent les échanges entre pairs et le travail en commun des différentes catégories de personnels.

Les universités d'été poursuivent les objectifs spécifiques suivants :

- elles visent davantage à anticiper qu'à accompagner les mises en œuvre des réformes en permettant une réflexion prospective et distanciée, des approfondissements et des mises en perspective et en produisant des outils didactiques, pédagogiques ou méthodologiques susceptibles d'être validés, puis diffusés dans les domaines en forte évolution ;
- elles se caractérisent par un large public qui peut être **intercatégoriel** au sein de l'éducation nationale, **interministériel** dans le cadre d'un partenariat avec les autres ministères et **international**.

En fonction des thèmes traités, la participation de représentants des collectivités territoriales, de parents d'élèves ou d'élèves peut être également source d'enrichissement.

Annexé à la présente circulaire, le programme des universités d'été 2002 a été élaboré à la suite de l'examen des projets transmis en réponse à l'appel d'offres par une commission de sélection composée de représentants des instituts universitaires de formation des maîtres, de l'Institut national de recherche pédagogique, de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche. Il est complété par des universités ayant fait l'objet de commandes directes auprès d'opérateurs particuliers.

Les champs thématiques de l'appel d'offres 2002 étaient ainsi définis :

A - Consolider et mettre en œuvre les orientations prioritaires à tous les niveaux de l'enseignement scolaire

A1 - L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré.

A2 - Quelles nouvelles dimensions de l'enseignement du français au cycle des approfondissements ?

A3 - La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège, en LEGT et en LP.

A4 - L'évaluation des élèves : articulation avec les contenus d'enseignement et contribution à des réponses pédagogiques adaptées.

A5 - Le lycée des métiers : un acteur essentiel du développement territorial. (*)

B - Créer les conditions de réussite des élèves en développant des ressources au service d'un environnement scolaire favorable pour tous

B1 - Le traitement de la difficulté scolaire au collège.

B2 - Quel usage pédagogique du redoublement ? (*)

B3 - La vie lycéenne : apprentissage et pratique de la citoyenneté au quotidien. (*)

B4 - Quelle éducation à l'orientation tout au long de la vie ? (*)

B5 - L'ouverture internationale : la reconnaissance des diplômes en Europe.

B6 - Les avancées de la recherche en éducation dans la formation continue des enseignants.

(*) thèmes traités en collaboration avec la DPATE

C - Accompagner la rénovation de la formation continue des enseignants

C1 - Quelle place donner aux plans de formation d'école et d'établissement (PFE) dans les plans académiques de formation continue des personnels ?

C2 - Quels indicateurs de pilotage d'une politique de formation continue des enseignants ?

C3 - L'ouverture internationale : les méthodes et les pratiques de l'innovation éducative en Europe.

D - Accompagner les académies dans un contexte de déconcentration et de décentralisation

D1 - Quels critères et modalités de concertation sur la carte scolaire du premier degré ?

II - LE PUBLIC DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

1) Les catégories de participants

Les universités d'été sont ouvertes à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, qu'ils exercent dans le premier, le second degré ou l'enseignement supérieur ou que leurs fonctions relèvent de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'administration de l'éducation nationale. Des publics n'appartenant pas à l'éducation nationale, mais représentant des organismes culturels, scientifiques ou techniques, des structures de formation du secteur public ou privé peuvent participer aux universités d'été, notamment dans le cadre d'actions réalisées en partenariat.

La participation de partenaires étrangers peut également être source d'enrichissement. Le cas

échéant, celle de représentants des collectivités territoriales, de parents d'élèves ou d'élèves peut être pleinement justifiée.

2) Le profil des participants

Chaque participant apporte sa contribution aux travaux de l'université d'été, soit en raison de l'intérêt des recherches théoriques qu'il mène, soit en raison de son expérience confirmée - et si possible théorisée - dans le champ concerné, notamment si cette expérience intègre des responsabilités effectives en matière de formation ou d'innovation.

Chacune des actions proposées précise les caractéristiques et les prérequis des publics souhaités, élément déterminant pour effectuer la sélection des candidatures.

III - LES MODALITÉS

Les responsables académiques veilleront à respecter un certain nombre de procédures de gestion administrative et financière du programme des universités 2002.

1) La transmission, la saisie et la sélection des candidatures

Le nombre de vœux par personne est limité à deux. Les candidatures sont établies selon le formulaire joint en annexe. Elles doivent être adressées au responsable académique de la formation continue des enseignants du rectorat de l'académie du lieu de résidence administrative du candidat ou du rectorat de l'académie du lieu de résidence personnelle pour les candidats en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale.

Le dépôt des candidatures est fixé au **vendredi 3 mai 2002** dernier délai pour les universités d'été prévues en juillet-août 2002 et au **mercredi 11 septembre 2002** dernier délai pour les universités prévues pendant les vacances d'automne 2002. Les services rectoraux concernés recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste **hiérarchisée** de 8 à 15 noms pour chacune des actions. Ils la saisissent sous Intranet pour le **vendredi 17 mai 2002**

(universités d'été prévues en juillet-août) et pour le **lundi 23 septembre 2002** (universités prévues pendant les vacances d'automne) en utilisant le module d'inscription GAIA, dont une extension est adaptée au niveau national pour le PNP sur l'adresse : <http://tage.ac-orleans-tours.fr/npnpac>

2) Le choix des participants et l'établissement des ordres de mission

Les listes définitives des participants aux universités d'été de juillet et août sont arrêtées par la DESCO en collaboration avec les responsables scientifiques des universités d'été. Elles font l'objet d'une publication sous Intranet le vendredi 31 mai 2002.

Les listes définitives des participants aux universités des vacances d'automne sont arrêtées et publiées selon le même principe le mardi 1er octobre 2002.

Les services académiques d'origine des participants de l'éducation nationale leur délivrent un ordre de mission avec prise en charge uniquement des frais de transport. Les personnels en service détaché et ceux extérieurs à l'éducation nationale doivent être en possession d'un ordre de mission délivré par leur employeur. J'insiste sur la nécessité pour les participants d'être détenteurs d'un ordre de mission avant leur départ, notamment pour des raisons de responsabilité en cas d'accident.

Toute personne dont la candidature à une université d'été a été retenue et qui ne peut y participer, est tenue, quel que soit le motif de cette impossibilité, de prévenir les services rectoraux le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

3) Les dispositions financières

Le budget des universités d'été prend en compte les frais de déplacement et les frais d'hébergement des participants et des intervenants, ainsi que les frais d'organisation. Il est géré selon les modalités communes à l'ensemble des actions du programme national de pilotage et imputé

sur le chapitre 37-20 article 30.

a) Les frais de déplacement (tarif SNCF seconde classe)

- des personnels de l'éducation nationale (participants et intervenants) sont remboursés par leur rectorat d'origine ;
- des intervenants hors éducation nationale sont remboursés par le rectorat du lieu de déroulement de l'université d'été ;
- des participants hors éducation nationale sont obligatoirement financés par d'autres sources (autres administrations, collectivités territoriales, organismes divers...) associées ou non au projet. Si le projet s'adresse à un public mixte éducation-culture, les cofinancements pourront faire appel aux crédits déconcentrés auprès des directions régionales des affaires culturelles par la délégation au développement et à la formation (DDF), ainsi que par d'autres directions du ministère de la culture et de la communication. En tout état de cause, le montant du financement lié au partenariat devra figurer dans le devis.

b) Les frais d'hébergement et de restauration

Chaque université d'été prévoit pour les participants et les intervenants une restauration et un hébergement collectifs. Les frais sont financés par l'académie du lieu de déroulement de l'université d'été. En aucun cas, les personnels ne devront en faire l'avance.

c) Les frais d'organisation

Ils sont pris en charge par l'académie du lieu de déroulement de l'université d'été.

d) La rémunération des intervenants

- la rémunération des intervenants appartenant à l'éducation nationale leur est versée par leur rectorat d'origine ;
- la rémunération des intervenants extérieurs à l'éducation nationale leur est versée par le rectorat du lieu de déroulement de l'université d'été.

e) Les universités organisées en partenariat

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des participants hors éducation nationale sont pris en charge par leur employeur. Les frais d'organisation pourront

éventuellement être cofinancés au prorata du nombre de participants.

N.B. - À titre exceptionnel, l'université d'été "Europe et Islam, Islams d'Europe" qui aura lieu du 28 août au 30 août 2002 à la Grande Arche de la Défense n'assurera ni la restauration du soir ni l'hébergement. Les participants devront s'en préoccuper. En conséquence les académies devront procéder au remboursement des frais correspondants (participants et éventuellement intervenants).

4) Les personnels français en fonction à l'étranger

Les universités d'été sont ouvertes aux personnels en fonction à l'étranger au même titre qu'à leurs collègues qui exercent en France, selon les modalités suivantes :

Cas des candidatures présentées par des personnels exerçant dans les établissements scolaires français à l'étranger (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) :

- leurs candidatures sont transmises, sous-couvert de leur chef d'établissement, à la direction de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, 57, boulevard des Invalides 75007 Paris, qui les adresse à l'administration centrale ;

- les candidats retenus doivent produire, en particulier pour le remboursement de leur frais de déplacement en France, un ordre de mission établi par leur chef d'établissement agissant, dans le cas d'établissements conventionnés, par délégation du directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et comportant l'adresse de leur établissement d'exercice ainsi que leur adresse en France.

Cas des candidatures présentées par des personnels exerçant une mission de coopération

Leur candidature, revêtue de l'avis du conseiller culturel ou du chef de mission de coopération, est transmise directement à l'administration centrale.

Il est précisé que le remboursement des frais engagés par ces catégories de personnels ne

comprend que les déplacements effectués du lieu de résidence sur le territoire métropolitain au lieu de déroulement de l'université d'été (en l'absence de lieu de résidence en France, il y a lieu de prendre en charge le déplacement depuis Paris).

5) La situation des personnels ayant des obligations de service pendant la période d'été

Les candidatures des personnels qui ont des obligations de service aux dates fixées pour les universités d'été sont soumises à l'avis de leur chef d'établissement ou de service et à la décision du directeur de l'enseignement scolaire ou du recteur de l'académie concernée.

IV - LE BILAN ET LE SUIVI

Chaque responsable s'engage à produire nécessairement les éléments suivants :

- **le bilan d'effectifs** relatif aux participants, accompagné de la feuille d'émargement ;
- **les factures détaillées** et précises des frais de fonctionnement et des frais d'hébergement ;
- **un tableau récapitulatif** du déroulement de l'université d'été et des **heures à rémunérer aux intervenants** ;
- **un bref rapport** (quatre à cinq pages), par lequel responsables et participants font état des objectifs atteints au regard des objectifs prévus et présentent des propositions sur la suite que l'institution pourrait donner à leurs travaux. Ce document devra parvenir à la DESCO et au recteur de l'académie d'accueil de l'université d'été **avant le 27 septembre 2002** pour les actions se déroulant durant les mois de juillet et

d'août 2002 et **avant le 29 novembre 2002** pour les actions se déroulant durant les vacances d'automne ;

- **des actes**, destinés à la diffusion des travaux des participants auprès d'un public plus large. Sans être nécessairement très volumineux, ils ne sauraient être conçus comme une simple compilation hétérogène et exhaustive de comptes rendus des différents ateliers et interventions ; ils exigent un travail de réécriture et de synthèse.

Ces actes seront adressés à la DESCO, avant le **31 décembre 2002** pour les universités d'été et avant le **28 février 2003** pour les universités d'automne en vue d'une éventuelle publication et diffusion nationale.

Il revient à la DESCO de procéder à l'expertise des actes transmis. Dans le cadre de son programme national de pilotage, elle peut décider de leur publication dans la collection "Les actes de la DESCO" qui s'inscrit dans une programmation annuelle. Elle peut proposer de ne pas publier ou de ne publier qu'une sélection des contributions, notamment lorsque la restitution écrite est peu susceptible d'intéresser un public autre que celui des participants de l'université d'été. Elle est également en mesure de proposer de mettre en ligne une partie des actes sur le site Eduscol pour alléger le volume de la publication et favoriser leur diffusion auprès d'un large public.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

Annexe**FICHE DE CANDIDATURE AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2002****À envoyer au rectorat de l'académie d'exercice**

(ou du domicile pour les personnels en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale)
à l'attention du responsable académique de la formation continue des enseignants
(cf. circulaire)

au plus tard le 3 mai 2002 pour les universités d'été prévues en juillet et août 2002

au plus tard le 11 septembre 2002 pour les universités prévues pendant les vacances d'automne 2002

Je soussigné(e)

M., Mme, Mlle Prénom

Date de naissance

Adresse personnelle

Numéro de téléphone où il est possible de me joindre (préciser domicile ou travail et horaires) :
.....

Adresse électronique :

Situation administrative (grade, qualité, discipline)

Nom et adresse du lieu d'exercice :

Académie :

pose ma candidature à l'université d'été suivante :

N° fiche B.O.

Intitulé :

Dates :

Lieu :

Si je pose ma candidature à une autre université d'été, je classe mes deux demandes par ordre préférentiel :

N° 1

N° 2

(Pas plus de 2 candidatures par personne et une fiche par université d'été demandée)

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ EN RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES 2002

CLASSEMENT THÉMATIQUE

Thème : Consolider et mettre en œuvre les orientations prioritaires à tous les niveaux de l'enseignement scolaire

L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

UE n° 1 : L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

UE n° 2 : Les langues au cœur de nouveaux projets

UE n° 3 : Former les enseignants des classes bilingues "français-langues secondes-langues régionales"

Quelles nouvelles dimensions de l'enseignement du français au cycle des approfondissements ?

UE n° 4 : Lecture littéraire et culture au cycle des approfondissements

La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège, en LEGT et en LP

UE n° 5 : Enseigner le monde contemporain : guerres et conflits

UE n° 6 : La nature

UE n° 7 : Approche pluridisciplinaire et enseignement de la philosophie en lycée professionnel

L'évaluation des élèves : articulation avec les contenus d'enseignement et contribution à des réponses pédagogiques adaptées

UE n° 8 : L'évaluation des élèves : acte pédagogique, aide à la décision pour l'élève, la classe, l'institution

Thème : Créer les conditions de réussite des élèves en développant des ressources au service d'un environnement scolaire favorable pour tous

Le traitement de la difficulté scolaire au collège

UE n° 9 : Grande pauvreté et réussite scolaire de l'école au lycée

Quelle éducation à l'orientation tout au long de la vie ?

UE n° 10 : Accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'une éducation à l'orientation tout au long de la vie

Thème : Accompagner la rénovation de la formation continue des enseignants

L'ouverture internationale : les méthodes et les pratiques de l'innovation éducative en Europe

UE n° 11 : Ouverture internationale et échanges : pour une pédagogie raisonnée des différences

PILOTAGE : DESCO

UE N° 1

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0204

L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

Thème : L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

Structure à l'initiative : Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues (CRAPEL), université Nancy II

Responsable scientifique universitaire : Marie-José Gremmo, directrice du CRAPEL, professeure des universités en sciences de l'éducation, université Nancy II

Équipe permanente d'encadrement : Marie-José Gremmo, directrice du CRAPEL, professeure des universités en sciences de l'éducation - Sophie Bailly, maître de conférences en sciences du langage, université Nancy II, chercheure au CRAPEL - Florence Poncet, professeure d'IUFM en anglais et didactique des langues, chercheure au CRAPEL.

Intervenants ponctuels : Marie-José Gremmo, directrice du CRAPEL, et les enseignants-chercheurs du CRAPEL : Sophie Bailly, Richard Duda, Sam Michel Cembalo, Emmanuelle Carette, Florence Poncet, Désirée Castillo, Maud Ciekanski.

Objectifs : Mise à jour des connaissances des participants dans le domaine de la didactique des langues, mise en évidence des facteurs qui favorisent ou freinent la mise en place de l'enseignement de langues étrangères dans le premier degré, élaboration de directives de travail s'appuyant sur le partage d'expériences de terrain.

Contenu : Trois thèmes communs à tous les participants seront abordés en ateliers : 1 - Aspects sociolinguistiques de l'enseignement-apprentissage de langues étrangères à l'école (qu'est-ce qu'une langue ?

Qu'est-ce que communiquer ? Quelle (s) langue (s) enseigner ? Pour faire quoi ? Les rapports-langue-culture). 2 - Aspects méthodologiques de l'enseignement-apprentissage de langues étrangères à l'école (objectifs et contenus d'un tel enseignement-apprentissage). 3 - Freins et facilitateurs de l'introduction d'innovations pédagogiques (formation de formateurs et enseignants ; attentes et représentations des acteurs non-enseignants).

Modalités : Conférences plénières pour introduire les trois thèmes d'ateliers, ateliers de confrontation et d'analyse de pratiques, ateliers d'élaboration de recommandations et de directives de travail.

Caractéristiques et prérequis du public : Professeurs des écoles ayant une pratique d'enseignement de langue vivante, formateurs de professeurs de langues de l'IUFM, inspecteurs de l'éducation nationale, responsables des équipes langues vivantes dans les académies, personnels susceptibles de poursuivre l'action comme personnes ressources en langues vivantes. Avoir une expérience confirmée, si possible théorisée, en rapport avec le thème abordé ; s'engager à écrire ou à décrire cette expérience professionnelle et accepter que cette pratique soit analysée collectivement. Il sera demandé aux participants de fournir des documents sur leur expérience avant le début de l'UE et d'en préciser les grandes lignes dans leur fiche d'inscription à l'université d'été.

Durée en heures : 28

Dates : du 8-7-2002 (11 h) au 12-7-2002 (12 h)

Lieu : Université Nancy II, 23, boulevard Albert 1er, 54000 Nancy

Nombre de participants éducation nationale : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 2

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0301

Les langues au cœur de nouveaux projets

Thème : L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

Structure à l'initiative : IUFM de Caen, 186, rue de la Délivrande, 14503 Caen

Responsable scientifique universitaire : Dominique Delasalle, maître de conférences, IUFM de Caen

Équipe permanente d'encadrement : D. Delasalle, IUFM de Caen - J. Leclancher, IUFM de Caen - D. Lee-Simon, IUFM de Grenoble - D. Macaire, ICFP de Marseille - Soutien de l'association des chercheurs et enseignants didacticiens des langues étrangères (ACEDLE) et concours du centre de langues de l'université de Caen.

Intervenants ponctuels : D. Gaonac'h, directeur du laboratoire "Langage et Cognition", université de Poitiers - Louise Dabène, professeure émérite de linguistique - A. Rieussec, maître de conférences, IUFM de Toulouse.

Objectifs : Contribuer à une généralisation qualitativement réussie de l'enseignement-apprentissage des langues dans le premier degré : aider les élèves à passer de l'apprentissage au transfert des connaissances : de la répétition différée à l'emploi de la langue dans des situations nouvelles ; créer des passerelles avec d'autres disciplines : français, musique, arts plastiques, histoire-géographie, EPS... et encourager l'emploi de la langue outil ; mieux intégrer les partenaires de l'école : intervenants, locuteurs natifs, personnes ressources, familles et partenaires institutionnels ; mener une réflexion sur les

contenus et les modalités de formation adéquates des professeurs des écoles.

Contenu : Réflexion sur les processus cognitifs à l'œuvre dans l'apprentissage des langues. Prise en compte de l'ensemble des programmes du cycle 3 pour envisager des progressions en langue en lien avec les autres aspects du cursus. Élaboration de projets autour des langues visant à la fois la prise en compte des intérêts et capacités des élèves de cycle 3 et l'ouverture aux autres. Une place importante sera accordée à l'emploi des nouvelles Technologies, pour la formation des maîtres notamment.

Modalités : Intervention d'universitaires-chercheurs sous forme de conférences suivies de débats, tables rondes, ateliers techniques à partir de documents authentiques, élaboration d'outils multimédia, ateliers d'échanges de pratiques et d'outils.

Caractéristiques et prérequis du public : Maîtres ressources en langues, formateurs d'enseignants du premier degré, IEN chargé de circonscription, IA-IPR de langues vivantes et tout enseignant ayant une expérience de l'enseignement-apprentissage des langues dans le premier degré, susceptible de s'engager à poursuivre l'action comme personne ressource en langues vivantes.

Durée en heures : 35

Dates : du 26-10-2002 (14h) au 30-10-2002 (16h)

Lieu : IUFM de Caen, 186, rue de la Délivrande, 14503 Caen

Nombre de participants éducation nationale : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 3

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0301

Former les enseignants des classes bilingues “français-langues secondes- langues régionales”

Thème : L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré

Structure à l'initiative : IUFM d'Alsace, centre de formation aux enseignements bilingues (CFEB), BP 68, 3, rue du 4 février, 68502 Guebwiller

Responsables scientifiques universitaires : Organisation : Daniel Morgen, directeur adjoint de l'IUFM d'Alsace, CFEB, BP 68, 3, rue du 4 février, 68502 Guebwiller - Comité scientifique : Arlette Bothorel-Witz, professeure à l'université Marc Bloch à Strasbourg

Équipe permanente d'encadrement : Daniel Morgen, directeur adjoint IUFM, Anémone Geiger-Jaillet et Rita Carol, maîtres de conférences (IUFM d'Alsace) - Jean-Christophe Colinet, IA-IPR, et Jean-Daniel Zeter, chargé de mission au rectorat (Maeri) (académie de Strasbourg) - Jean Salles-Loustau, IGEN - Groupe des IA-IPR et chargés de mission d'inspection de langue régionale.

Intervenants ponctuels : Universitaires français ou étrangers, enseignants-chercheurs, représentants des corps d'inspection, des PE-IMF et conseillers pédagogiques.

Objectifs : Élaborer des curricula et des contenus de formation des professeurs des écoles (PE) et des professeurs des lycées et collèges (PLC) de l'enseignement bilingue, ainsi que des modes d'évaluation et de

validation de leur formation.

Contenu : 1- Construction et évaluation de curricula de formation : aspects théoriques et pratiques de la formation bilingue ; didactique des disciplines en langue régionale ; apprentissage et structuration de la langue seconde (relations L1 et L2, relations entre langue standard et dialectes, entre la langue enseignée à l'école et l'environnement, etc.). 2 - Modalités de mise en œuvre des curricula de formation définis : organisation des enseignements et des stages ; alternance entre théorie et pratique, entre travail personnel et travail en grands groupes.

Modalités : Alternance entre apports théoriques et travail pratique, entre conférences, ateliers et bilans. Réalisation de pages Web de l'UE sur le serveur de l'IUFM d'Alsace.

Caractéristiques et prérequis du public : IA-IPR et IEN chargés de mission langue régionale ; PE de l'enseignement bilingue ; étudiants ; PE-IMF, instituteurs animateurs et conseillers pédagogiques de langues et cultures régionales ; enseignants-chercheurs, PRAG et PRCE des universités et des IUFM. Participation d'un public étranger en provenance des pays des langues secondes-régionales et issu du réseau Eucor, Colingua ou Comenius de coopération universitaire transfrontalière.

Durée en heures : 28

Dates : du 24-10-2002 (9 h) au 27-10-2002 (18 h)

Lieu : IUFM d'Alsace, CFEB, 3, rue du 4 février, BP 68, 68502 Guebwiller cedex

Nombre de participants éducation nationale : 80 ; **autres :** 20

PILOTAGE : DESCO

UE N° 4

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0302

Lecture littéraire et culture au cycle des approfondissements

Thème : Quelles nouvelles dimensions de l'enseignement du français au cycle des approfondissements ?

Structure à l'initiative : IUFM d'Auvergne, 20, avenue Bergougnan, 63039 Clermont-Ferrand cedex 2

Responsable scientifique universitaire : Catherine Tauveron, professeure des universités, IUFM de Bretagne, route de Saint-Malo, 35000 Rennes

Equipe permanente d'encadrement : Jean-Paul Guichard, responsable du département de lettres, IUFM d'Auvergne, chercheur associé INRP - Michel Amrein, IA-IPR de lettres, chargé de mission "Maîtrise de la langue", académie de Clermont-Ferrand - Pierre Sève et Jacques Magne, formateurs, IUFM d'Auvergne, chercheurs associés INRP.

Intervenants ponctuels : Catherine Tauveron, professeure des universités, IUFM de Bretagne, directrice de recherche INRP - J.-L. Dufays, professeur, université libre de Bruxelles - Y. Reuter, professeur des universités, Lille III - Christine Campoli, IUFM d'Amiens, site de Beauvais, chercheuse associée INRP - Danielle Marcoin, IUFM de Lille, site d'Arras, chercheuse associée INRP.

Objectifs : L'importance de la littérature dans les nouveaux programmes de l'enseignement primaire place l'école devant une mission nouvelle. À partir des recherches théoriques et didactiques récentes, particulièrement recherche INRP "Lecture littéraire du récit à l'école" (C. Tauveron, dir.), l'université d'automne propose une réflexion sur la construction de la littérature comme objet

d'enseignement et sa lecture comme pratique spécifique. Dans ce cadre, seront envisagées les finalités, les limites et obstacles à la mise en œuvre d'une didactique de la littérature spécifique à l'école primaire.

Contenu : À partir d'une réflexion sur les rapports dialectiques entre compréhension et interprétation et d'une typologie des problèmes de compréhension et d'interprétation posés par la littérature de jeunesse, l'université d'automne se propose d'aborder les questions suivantes : pourquoi développer des compétences spécifiques de lecture face à la littérature ? Quelles formes de lecture littéraire pour l'école et quelle culture développer chez les enseignants et les élèves ? Quels supports et modalités concrètes de lecture dans la classe (dispositifs de présentation et de questionnement des textes, postures de lecture spécifiques) ? Quels comportements effectivement induits chez les élèves ? Quels obstacles et quelles gratifications pour les enseignants et les élèves ? Quelle formation ?

Modalités : Conférences et ateliers faisant une large place aux échanges entre participants.

Caractéristiques et prérequis du public : Universitaires, enseignants-chercheurs, PRAG et PRCE des universités et des IUFM ; corps d'inspection du premier degré ; formateurs de terrain (conseillers pédagogiques, PE-IMF) ; personnels enseignants du premier degré susceptibles de poursuivre l'action comme personnes ressources.

Durée en heures : 25

Dates : du 28-10-2002 (14h) au 31-10-2002 (18h)

Lieu : CRDP d'Auvergne, 20, rue d'Amboise, 63000 Clermont-Ferrand

Nombre de participants éducation nationale : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 5

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0303

E nseigner le monde contemporain : guerres et conflits

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège, en LEGT et en LP

Structure à l'initiative : Académie de Grenoble et inter-institut de recherche sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie (interIREHG), 7, place Bir-Hakeim, BP 1065, 38021 Grenoble

Responsable scientifique universitaire : Maurice Vaïsse, professeur des universités, institut d'études politiques de Paris (IEP), 27, rue Saint Guillaume, 75337 Paris

Contact éducation nationale : Louis-Pascal Jacquemond, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'histoire-géographie de l'académie de Grenoble, rectorat de Grenoble, 7, place Bir-Hakheim, BP 1065, 38021 Grenoble

Structure extérieure : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Responsable extérieur : Hervé Viollet, lieutenant-colonel, ministère de la défense, secrétariat général pour l'administration, DMPA, sous-direction de l'action culturelle et éducative (SDACE), 75007 Paris

Équipe permanente d'encadrement : Maurice Vaïsse, professeur à l'IEP de Paris - Laurent Wirth, inspecteur général de l'éducation nationale - Christian Guilleré, professeur à l'université de Chambéry - Jean Varlet, professeur à Lyon III - Michel Pierrot, IA-IPR d'histoire-géographie de l'académie de Lyon - Louis-Pascal Jacquemond, IA-IPR d'histoire-géographie de l'académie de Grenoble - Jean-Pierre

Lauby, IA-IPR d'histoire-géographie de l'académie de Clermont-Ferrand - Lieutenant-colonel Hervé Viollet.

Intervenants ponctuels : Maurice Vaïsse, professeur à l'IEP de Paris - Laurent Wirth, inspecteur général de l'éducation nationale - Robert Frank, professeur à l'université I - Yves Lacoste, professeur - Olivier Deslondes, professeur à l'université Lyon II - Georges Roques, professeur à l'IUFM de Montpellier - Jean Leduc, professeur de classe préparatoire - Richard Martinez, inspecteur de l'éducation nationale en Haute-Savoie - Jean-Pierre Ruffier, IA-IPR adjoint à l'inspecteur d'académie de Savoie - Général Bachelet - Général Cot - Lieutenant-colonel Viollet - Docteur Guy Caussé, Médecins du monde...

Objectifs : Mises au point scientifiques sur des problématiques nouvelles : "culture de guerre", "fractures géopolitiques", "nouvel ordre international", ... Mises en œuvre et entrées pédagogiques pluridisciplinaires (économique, historique, géographique, civique...).

Contenu : J : le nouveau système international, conférence sur "la guerre est morte", ateliers sur "enseigner les relations internationales" (Quels acteurs ? Quels enjeux ? Quelles ruptures ? Quelles problématiques ?). J+1 : géographie et conflits du monde contemporain, conférence sur géographie et guerre, le poids des cartes, ateliers sur des études de cas (géographie des Balkans, question afghane, montagne et guerre, mer et guerre...). J+2 : conférence sur guerre et paix au XXème siècle, ateliers sur comment enseigner la guerre de l'école élémentaire à l'université (primaire : la guerre vue par les enfants ; collège : les représentations de la guerre ; lycée : mémoire et enseignement de la guerre ;

université : la guerre comme nouvelle problématique de recherche). Table ronde sur histoire et mémoire des guerres et des conflits du XX^{ème} siècle.

Modalités : Un thème traité par jour sous forme d'une à deux conférences et/ou table ronde et d'une série d'ateliers pédagogiques.

Caractéristiques et prérequis du public : Personnel enseignants de toutes les disciplines (de l'école à l'université), corps d'inspection et chefs d'établissement, formateurs, membres de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), personnels

du ministère de la défense, membres des trinômes, enseignants des lycées militaires. Priorité sera accordée aux équipes pédagogiques constituées.

Durée en heures : 21

Dates : du 24-10-2002 (10 h) au 26-10-2002 (17 h)

Lieu : Université de Savoie, UFR de lettres, langues lettres sciences humaines (LLSH), domaine universitaire de Jacob-Bellecombette, BP 1104, 73011 Chambéry cedex

Nombre de participants éducation nationale : 100 ; **autres :** 50

PILOTAGE : DESCO

UE N° 6

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0205

La nature

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège, en LEGT et en LP

Structure à l'initiative : Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05 - Inspection générale de philosophie, 142, rue du Bac, 75007 Paris

Responsable scientifique universitaire : Denis Kambouchner, professeur des universités, université Paris I-Panthéon-Sorbonne

Équipe permanente d'encadrement : Christiane Menasseyre, doyenne de l'inspection générale de l'éducation nationale, groupe de philosophie - Jean-Yves Château, inspecteur général de l'éducation nationale - Alain Lasalle, IA-IPR de philosophie, académie de Bordeaux - Françoise Raffin, professeure agrégée, lycée Saint-Exupéry, Créteil et lycée Victor Duruy, Paris, formatrice à l'IUFM de Créteil, responsable de l'équipe de didactique des disciplines, philosophie, à l'INRP, Paris - Gérard Schmitt, professeur agrégé, lycée Frédéric Chopin, Nancy, membre de l'équipe de didactique des disciplines, philosophie, à l'INRP, Paris - Édith Saltiel, professeure des universités, Paris VII.

Intervenants ponctuels : Universitaires de différentes disciplines.

Objectifs : La nature est l'objet d'approches pluridisciplinaires ; l'histoire des différentes disciplines permet de penser la manière dont la réflexion philosophique, en dialogue avec les sciences, les techniques et les arts, a élaboré et développé ses

définitions et ses approches de la nature, dans le même temps qu'elle n'a cessé d'interroger les savoirs positifs. Il s'agit de permettre aux professeurs de travailler en commun et d'élaborer une réflexion pluridisciplinaire sur un objet - la nature - qui s'est élaboré historiquement selon des approches spécifiques qui concourent à nourrir les manières propres de le penser. La confrontation des méthodes et des apports permettra de constituer une culture commune aux effets féconds pour l'enseignement adressé aux élèves dans des disciplines trop souvent perçues isolément.

Contenu : Inventer la nature ? Connaître la nature ; admirer, représenter la nature ; maîtriser la nature ; vivre la nature ; respecter la nature ? Ces perspectives de réflexion appellent la contribution des disciplines enseignées dans nos lycées (philosophie ; physique ; biologie ; lettres ; arts plastiques ; éducation musicale ; arts appliqués ; technologies industrielles ; biotechnologies ; éducation civique, juridique et sociale).

Modalités : Conférences et ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public : Professeurs de lycée, inspecteurs, formateurs. Domaines concernés : philosophie ; physique ; biologie ; lettres ; arts plastiques ; éducation musicale ; arts appliqués ; technologies industrielles ; biotechnologies ; éducation civique, juridique et sociale.

Durée en heures : 30

Dates : du 19-8-2002 (9 h) au 23-8-2002 (16h)

Lieu : Centre international de Valbonne, Sophia-Antipolis, BP 97, 06902 Sophia-Antipolis cedex France

Nombre de participants éducation nationale : 80

PILOTAGE : DESCO

UE N° 7

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0205

Approche pluridisciplinaire et enseignement de la philosophie en lycée professionnel

Thème : La pluridisciplinarité dans les enseignements au collège, en LEGT et en LP

Structure à l'initiative : Académie de Reims, rectorat, 1, rue Navier, 51100 Reims

Responsable scientifique universitaire : Gilles Baillat, directeur de la recherche à l'IUFM de Reims

Structure extérieure : La Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51100 Reims

Responsable extérieur : Didier Martz, directeur de cabinet - Rectorat de Reims, 1, rue Navier, 51100 Reims

Équipe permanente d'encadrement : A.-M. Filho, IA-IPR de lettres - V. Caruana, professeur de philosophie - F. Foreaux, IA-IPR de philosophie - F. Lacan, IEN-EG lettres - D. Martz, directeur de cabinet, professeur de philosophie. Référent : J.-L. Poirier, inspecteur général de philosophie.

Intervenants ponctuels : Jean Attali, maître de conférences associé à l'École d'architecture Paris-Malaquais - Fabien Chareix, maître de conférences en philosophie, université de Lille II - Bernard Decomps, professeur émérite à l'ENS de Cachan - Christian Perdrier, directeur des ressources humaines Eurodisney - Laurent Perpère, président du Paris-Saint-Germain - Jean-Louis Poirier, inspecteur général de philosophie - Myriam Revault d'Allonnes, professeure de philosophie, université de Rouen - Yves Schwartz, département d'ergologie ASPT, université d'Aix en Provence - Michel Tozzi, professeur des universités, directeur du département des sciences de l'éducation, université de

Montpellier et les membres de l'équipe permanente.

Objectifs : Lors de la consultation de 1998 : "Quels savoirs enseigner dans les lycées ?" les élèves ont proposé un enseignement de la philosophie en lycée professionnel. Plus qu'une demande, c'est d'un principe qu'il s'agit : faire de tous les élèves de lycée professionnel "des hommes de métier capables de voir au-delà de leur métier, des citoyens capables d'exercer un jugement éclairé et indépendant que requiert notre société démocratique". Au nom de cette demande et de ce principe, un enseignement de la philosophie a été introduit à titre expérimental dans des lycées professionnels, au niveau du baccalauréat, dans plusieurs académies.

Prenant appui sur l'expérience réalisée, l'université d'été se propose de confronter cet enseignement de la philosophie aux problématiques des autres disciplines et d'aborder sa contribution aux approches pluridisciplinaires.

Contenu : - L'oral et l'écrit. Les enseignants sont placés en face de nouveaux publics qui éprouvent des difficultés devant l'écrit. Les professeurs se voient contraints de reconsidérer les places respectives de l'écrit et de l'oral. - L'individuel et le collectif. Largement pratiqué, le débat oblige à une organisation pédagogique différente où le travail n'est plus individuel mais collectif. Sur cette question, se confronteront les pratiques conduites en français et en ECJS notamment et dans d'autres disciplines. - Le concret et l'abstrait. Est réinterrogée ici une représentation qui fait de l'élève de lycée professionnel un individu "concret". Sera posée ici la question du rapport de l'élève à l'abstraction (concepts philosophiques ou idées en général, signes livrés par les œuvres d'art, ou abstractions maniées dans les

savoir-faire professionnels). - Le travail divisé. La tension est ici définie entre deux types de "travail", deux types de culture qui organisent aujourd'hui la société. Elle pose la question de ce qu'est un professionnel aujourd'hui et de ce qu'il sera demain.

Modalités : Interventions sous forme de conférences suivies de débats avec prolongement dans des groupes de travail - ateliers sur thématiques ou témoignages - mises en situation avec leur exploitation - travail documentaire.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants des disciplines générales,

professionnelles et technologiques, IA-IPR, IEN-EG ou ET, professeurs impliqués dans l'ECJS, les classes à PAC ou ateliers artistiques et les PPCP exerçant en lycée professionnel ou technologique, professeurs de philosophie et IA-IPR impliqués dans l'expérience d'enseignement de la philosophie en LP.

Durée en heures : 24

Dates : du 27-8-2002 (9h) au 30-8-2002 (16h)

Lieu : IUFM de l'académie de Reims, 23, rue Clément Ader, 51100 Reims

Nombre de participants éducation nationale : 80

PILOTAGE : DESCO

UE N° 8

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0206

L'évaluation des élèves : acte pédagogique, aide à la décision pour l'élève, la classe, l'institution

Thème : L'évaluation des élèves : articulation avec les contenus d'enseignement et contribution à des réponses pédagogiques adaptées

Structure à l'initiative : Direction de la programmation et du développement (DPD), bureau de l'évaluation des élèves, 3-5, boulevard Pasteur, 75015 Paris

Responsable scientifique universitaire : Agnès Florin, professeure des universités, laboratoire de psychologie "éducation, cognition, développement" (Labécéd), chemin de la Censive du Tertre, 44312 Nantes

Équipe permanente d'encadrement : Agnès Florin, professeure des universités, Nantes - Jacques Juhel, université de Rennes - Josette Le Coq, IA-IPR de mathématiques - Jacqueline Levasseur, DPD, chef du bureau de l'évaluation des élèves - Nicole Braxmeyer, DPD, chargée d'études.

Intervenants ponctuels : Jean-Émile Gombert, université de Rennes - Jacques Juhel, université de Rennes - Michel Fayol, université de Clermont-Ferrand - André Flieller, université Nancy II - Élisabeth Bautier, université Paris VIII - Corps d'inspection - Chefs d'établissement - Formateurs - Enseignants.

Objectifs : Cette université d'été a pour objectif de mettre en évidence l'articulation de l'évaluation des élèves avec les décisions pédagogiques prises : recherche de réponses adaptées à l'élève, à la classe et à l'établissement ; régulation des contenus d'enseignement ; pilotage du système éducatif.

Contenu : Comment analyser chaque type d'évaluation (protocoles et résultats) : les contenus d'enseignement pris en compte ; les compétences et les connaissances évaluées ; les analyses pédagogiques, psychocognitives et statistiques des résultats ; les réponses pédagogiques pour l'élève et pour la classe. Cette approche, à la fois descriptive et théorisée, sera déroulée dans une mise en perspective des évaluations contrôle de fin de séquences, des évaluations diagnostiques et des évaluations bilan. Elle conduira à s'interroger sur la question des compétences, de la rétroaction évaluation et apprentissage, de la comparaison, de la construction des outils d'évaluation et de la mesure.

Modalités : Au cours d'ateliers, des expériences de pratiques des différents types d'évaluation - en terme d'outils, de dispositifs et de finalités - en lien avec les contenus d'enseignement, seront présentées en vue d'échanges. Au cours des conférences, des universitaires et des responsables institutionnels apporteront une expertise dans une mise en perspective des expériences présentées par rapport à l'avancée de la recherche ou des études sur la question de l'évaluation. Des tables rondes permettront une mise en débat des questions qui se posent autour des différents types d'évaluation et de leur rôle aux différents niveaux de décision.

Caractéristiques et prérequis du public : Priorité sera donnée aux participants ayant une expérience de travail en équipe (professeurs des premier et second degrés, formateurs, personnels de direction, inspecteurs territoriaux) et engagés dans des actions ou une réflexion sur l'évaluation des élèves, au niveau de décision où il se situe. La participation d'étrangers (Brésil, Slovaquie, Hongrie, Russie), responsables de la

coopération bilatérale avec la DPD dans le domaine de l'évaluation, est prévue.

Durée en heures : 30

Dates : du 8-7-2002 (14 h) au 12-7-2002 (12 h 30)

Lieu : Faculté des lettres et sciences humaines, chemin de la Censive du Tertre, 44312 Nantes

Nombre de participants éducation nationale : 85 ; autres : 16

PILOTAGE : DESCO

UE N° 9

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0304

Grande pauvreté et réussite scolaire de l'école au lycée

Thème : Le traitement de la difficulté scolaire au collège

Structure à l'initiative : IUFM de l'académie de Nice, 89, avenue Georges V, 06046 Nice cedex 1

Responsable scientifique universitaire : Patrick Bouveau, maître de conférences, IUFM de Bourgogne, académie de Dijon

Structure extérieure : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), 11, place des Cinq martyrs du lycée Buffon, 75014 Paris

Responsable extérieur : Marie-Thérèse Join-Lambert, directrice de l'ONPES, 11, place des Cinq Martyrs du lycée Buffon, 75014 Paris

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Paul Delahaye, IGEN, responsable du groupe national de suivi "Grande pauvreté et réussite scolaire" - Martine Dubois, secrétaire du groupe national de suivi - Anny Aline, DESCO, bureau du réseau scolaire - Marie-Françoise de la Soudière, conseillère sociale du recteur de l'académie de Nice - Jean Saladin, chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Nice.

Intervenants ponctuels : Pressentis : Bronislaw Gérémeck, historien polonais - Charles Moracchini, université de Clermont Ferrand - Pierre Laderriere, consultant OCDE - Jean-Pierre Pourtois, université de Belgique - Philippe Joutard, recteur - Claude Pair, recteur - François Dubet, université de Bordeaux - Agnès Van Zanten, université de Paris - Jean-Claude Emin, DPD - Nicolas Herpin, directeur de

recherche au CNRS - ATD Quart Monde - Secours populaire - Institut régional de formation des travailleurs sociaux.

Objectifs : 1 - Identifier et appréhender la grande pauvreté : croiser les différentes approches, les différentes données (INSEE, établissements, associations) ; acquérir des connaissances sur ce que vivent les enfants les plus démunis. 2 - Observer, échanger et s'approprier des pratiques pédagogiques adaptées : élaborer des réponses appropriées vis-à-vis des apprentissages de ces élèves ; veiller à ce que le niveau d'exigence en termes de connaissances et d'appropriation des savoirs soit le même, quelle que soit l'origine sociale des élèves. 3 - Mettre en réseau, former, accompagner : constituer des équipes intercatégorielles et inter-institutionnelles pour élaborer des projets adaptés ; rappeler les missions légales et réglementaires de la fonction d'enseignant vis-à-vis de ce public scolaire ; élaborer des contenus de formation pour les enseignants et formateurs d'enseignants.

Contenu : 1- Définitions, historique, données chiffrées, problématique, études de cas : pauvreté en milieu rural, les parents et la grande pauvreté. 2 - Connaissance, utilisation des outils : sociogramme, Q-sort, site Internet ; réponses et traitements en Europe. 3 - Mise en réseau, formation, accompagnement, consultation.

Modalités : Présentation d'expériences, conférences, ateliers, documents vidéo, visites de zones sensibles, rencontres avec des organismes et des associations.

Caractéristiques et prérequis du public : Correspondants académiques "Publics défavorisés", correspondants "Grande pauvreté et réussite scolaire" des IUFM, tout personnel de l'éducation nationale, personnels d'autres ministères,

voire de collectivités territoriales concernées par l'action ou les affaires sociales. Une connaissance ou une expérience d'action(s) menée(s) dans le domaine de la grande pauvreté serait souhaitable. Les demandes d'équipes actives et constituées seront privilégiées, de même l'intercatégorialité et le partenariat.

Durée en heures : 24

Dates : du 28-10-2002 (9 h 30) au 31-10-2002 (16 h 30)

Lieu : IUFM de l'académie de Nice, 89, avenue Georges V, 06046 Nice cedex 1

Nombre de participants éducation nationale : 80 ; **autres :** 20

DESCO / DPATE
INTERLOCUTEUR : DESCO

UE N° 10

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0206

Accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'une éducation à l'orientation tout au long de la vie

Thème : Quelle éducation à l'orientation tout au long de la vie ?

Structure à l'initiative : Service académique d'information et d'orientation (SAIO), rectorat de Montpellier, 31, rue de l'université, 34064 Montpellier cedex

Responsable scientifique universitaire : Richard Etienne, maître de conférences, département des sciences de l'éducation, université Paul Valéry, route de Mende, 34199 Montpellier

Équipe permanente d'encadrement : Richard Etienne, maître de conférences - Olivier Brunel, IA-IPR, chef du SAIO - Danièle Ferré, conseillère d'orientation psychologue, chargée de mission au SAIO - Claudine Roux-Gelberger, services centraux de l'ONISEP (Lognes) - Anne-Marie Brugeas, principale de collège - Michel Renaud et Michèle Pépin, directeurs de CIO - Jean-Marie Quiesse, délégué régional adjoint à l'ONISEP Montpellier.

Intervenants ponctuels : William Marois, recteur de l'académie de Montpellier - Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire (sous réserve) - Jérôme Chapuisat, directeur de l'ONISEP, inspection générale de l'éducation nationale, groupe établissements et vie scolaire - Jean-Luc Mure, IEN, chargé de mission auprès du directeur de l'enseignement scolaire - Jean-Pierre Boutinet, professeur, université catholique de l'ouest, Angers - Daniel Martinelli, chercheur au CEREQ - Yves Lichtenberger, professeur au LATTs à Marné la Vallée (sous réserve) - Représentants de fédérations professionnelles et collectivités territoriales - Responsables de formation en IUFM -

Responsables de dispositifs d'orientation des adultes.

Objectifs : Accompagnement de la relance de l'éducation à l'orientation dans les académies, appuyé sur une réflexion prospective quant aux stratégies à mettre en œuvre et à la mise en commun d'expériences et de ressources. Enrichissement de cette relance par la mise en relation avec les partenaires locaux et les dispositifs d'orientation et de conseil pour les adultes.

Contenu : Quatre axes de travail : 1 - Concepts et théories supports des démarches d'éducation à l'orientation au bénéfice des jeunes et des adultes. 2 - Stratégies de développement conduites dans les régions et les académies (chartes, projets académiques, etc.). 3 - Méthodologies et ressources. 4 - Échange des pratiques développées dans les académies et les institutions représentées.

Modalités : Conférences, tables rondes, ateliers, forums.

Caractéristiques et prérequis du public : Priorité aux équipes intercatégorielles (chef d'établissement, enseignant, conseiller d'orientation psychologue, documentaliste...), constituées à l'échelon d'une académie, d'un département ou d'un bassin de formation et conduisant une démarche éducative en orientation ou une réflexion dans ce domaine. Ouverture possible aux partenaires de l'orientation (responsables d'organisations de parents d'élèves, de fédérations professionnelles, de collectivités locales, de dispositifs d'orientation pour adultes...).

Durée en heures : 28

Dates : du 26-8-2002 (10 h) au 29-8-2002 (18 h)

Lieu : IUFM de Montpellier, place Marcel Godechot, BP 4152, 34092 Montpellier cedex 5

Nombre de participants éducation nationale : 105 ; **autres :** 15

PILOTAGE : DESCO

UE N° 11

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0305

Ouverture internationale et échanges : pour une pédagogie raisonnée des différences

Thème : L'ouverture internationale : les méthodes et les pratiques de l'innovation éducative en Europe

Structure à l'initiative : Centre international d'études pédagogiques (CIEP), 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres - Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), 51, rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris - Association pour le développement des échanges et de la comparaison en éducation (ADECE)

Responsable scientifique universitaire : Dominique Groux, professeure des universités, IUFM de Versailles, 45, avenue des États-Unis, 75008 Paris

Responsable extérieur : Nicolas Moll, responsable formation interculturelle, office franco-allemand pour la jeunesse, 51, rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris

Équipe permanente d'encadrement : Dominique Groux, professeure des universités, IUFM de Versailles - Alain Fleury, CIEP - Annick Lederle, CIEP - Stéphane Doutrelant, CIEP - Magali Simon, CIEP - Micheline Maurice, CIEP - Martine Guerchon, CIEP - Nicolas Moll, OFAJ - Arnaud Sète, OFAJ - Sandrine Debrosse-Lucht, OFAJ.

Intervenants ponctuels : Michel Cullin, secrétaire général adjoint de l'OFAJ - Jacques Demorgon, professeur - Dominique Groux, professeure, IUFM de Versailles - Christian Alix, chercheur et chargé de programmes à l'institut allemand de recherche pédagogique internationale - Christoph Kodron, chercheur et chargé de programmes à l'institut allemand de recherche pédagogique internationale -

Odetta Neumayer, formatrice Interaction et Formation pour une Europe créative - Michel Neumayer, formateur Interaction et Formation pour une Europe créative - Autres universitaires, enseignants-chercheurs, animateurs de programmes, porteurs de projets.

Objectifs : Réfléchir aux enseignements des échanges franco-allemands à travers une démarche analytique et comparative. Installer l'ouverture internationale dans le pli des innovations pédagogiques. Déterminer les conditions et les modalités d'une sensibilisation et d'une formation des différents acteurs du système éducatif à l'ouverture internationale.

Contenu : L'évolution des échanges franco-allemands : histoire, réalités, enseignements. Les échanges européens et internationaux face aux nouveaux enjeux sociaux et culturels et aux mutations des systèmes éducatifs. La formation des enseignants à l'échange : état des lieux, perspectives.

1 - La philosophie de l'échange : identité et altérité ; échanges internationaux - apprentissages interculturels ; interactions du proche et du lointain ; langues et ouverture internationale. 2 - La pédagogie des échanges : problèmes relatifs aux échanges ; techniques d'animation ; utilisation des TICE ; échanges et dispositifs innovants ; diversité et rôle des acteurs des échanges scolaires : les systèmes français et allemands ; l'échange dans le projet scolaire : une option pédagogique structurante ; les méthodes d'évaluation d'un projet d'échange. 3 - "L'économie" de l'échange : la place de l'échange dans la vie et le rythme scolaire ; la plus-value apportée par les échanges du point de vue personnel, culturel, pédagogique et professionnel ; stratégies de valorisation et de reconnaissance institutionnelle.

Modalités : Interventions en plénières d'universitaires-chercheurs, tables rondes, témoignages de participants à des échanges, d'organiseurs d'échanges, ateliers, travail en groupe.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants du primaire et du secondaire, formateurs d'enseignants d'IUFM et de terrain (formation initiale et continue), chefs d'établissement, IEN, IEN-ET, IA-IPR (pour information, des enseignants et formateurs

allemands participeront à cette université d'automne).

Durée en heures : 29

Dates : du 27-10-2002 (12 h 30) au 31-10-2002 (13 h)

Lieu : Centre international d'études pédagogiques, 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres

Nombre de participants éducation nationale : 90 ; **autres :** 25

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ HORS APPEL D'OFFRES 2002

CLASSEMENT THÉMATIQUE

Plan d'accompagnement pour le développement des arts et de la culture à l'école

Ce plan fait l'objet d'une programmation spécifique :

- des universités d'été dont les actions détaillées figurent ci-après, certaines n'offrant qu'un nombre de places limité : leur public est volontairement réservé aux experts des domaines concernés, lesquels sont chargés de leur démultiplication au niveau local ;
- des séminaires interacadémiques complètent le dispositif, notamment dans les domaines du chant choral et de l'architecture.

UE n° 12 : Cinéma documentaire : les métamorphoses du réel

UE n° 13 : Création plastique et technologies numériques

UE n° 14 : Musiques extra-européennes et éducation musicale : apports scientifiques, pratiques musicales, pédagogies

UE n° 15 : Patrimoine et littérature au collège et au lycée

UE n° 16 : Culture scientifique et technique : processus éducatif et enjeux culturels

UE n° 17 : La logique territoriale du plan pour les arts et la culture et la place des collectivités territoriales

UE n° 18 : La relation orale aux textes dans le cadre de l'éducation artistique

UE n° 19 : Des arts plastiques aux arts visuels

Sport scolaire et environnement

UE n° 20 : Université sportive "Sport pour tous, sport de tous ?"

UE n° 21 : Observation spatiale et environnement : l'eau sur la planète

Enseigner le fait religieux

UE n° 22 : Europe et Islam, Islams d'Europe

Ingénierie de la formation continue

UE n° 23 : Analyse de pratiques et professionnalité des enseignants

PILOTAGE : DESCO

UE N°12

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0207

Cinéma documentaire : les métamorphoses du réel

Thème : Enseignements artistiques : cinéma et audiovisuel

Structure à l'initiative : Inspection générale de l'éducation nationale - Délégation au développement et à l'action territoriale (DDAT) du ministère de la culture et de la communication (MCC) - Université Stendhal, Grenoble III

Responsable scientifique universitaire : Jean-Louis Alibert, Grenoble III

Structure extérieure : Association Ardèche Images, Le village, 07170 Lussas

Responsable extérieur : Jean-Marie Barbe, délégué général d'Ardèche Images

Équipe permanente d'encadrement : Christine Juppé-Leblond, IGEN - Anne Brunswic, MCC-DDAT - Pascale Paulat, Ardèche Images.

Intervenants ponctuels : Alain Bergala, maître de conférences à Paris III, mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Stéphane Goudet, universitaire, critique - Cinéastes documentaristes - Intervenants professionnels.

Objectifs : Approfondir et questionner la notion de "cinéma du réel" qui tient une place importante dans les programmes de lycée. Comprendre et définir, dans sa multiplicité, la place de l'auteur et l'importance de son point de vue dans le cinéma documentaire. Approcher le documentaire à travers les "genres - frontières", tant du côté du reportage télévisé que de la fiction cinématographique.

Contenu : Approche théorique et pratique des différents genres et formes composant

l'ensemble "cinéma du réel" jusqu'à ses marges les plus extrêmes. Interventions de documentaristes ayant travaillé sur les liens entre documentaire et reportage, entre documentaire et fiction (docu-fiction, fiction documentée, etc.). Projections de films, débats, dans le cadre des "États généraux du documentaire" de Lussas. Conférences spécifiques sur les questions abordées (variations du genre, importance du point de vue, etc.).

Modalités : Ateliers (deux premiers jours) : exercices en "tourné-monté" sur thèmes imposés (8 ateliers de 6 à 8 participants, chacun regroupé en deux ensembles : "Le parti pris des choses", "Le parti pris des gens"), encadrés par quatre documentaristes. Analyse et confrontation. Trois conférences en lien direct avec les ateliers. Projections et débats dans le cadre des Rencontres (deux derniers jours).

Caractéristiques et prérequis du public : Formateurs et professeurs relais (sections CAV), inspecteurs chargés du cinéma et de l'audiovisuel dans les académies, partenaires culturels des enseignements et animateurs de pôles régionaux d'éducation à l'image. Niveau : lycée. Une pratique minimale du caméscope serait souhaitable.

Durée en heures : 35

Dates : du 20-8-2002 (10 h) au 24-8-2002 (17 h)

Lieu : 07170 Lussas-Mirabel, Ardèche, gare de Montélimar

Nombre de participants éducation nationale : 50

PILOTAGE : DESCO

UE N° 13

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0207

Création plastique et technologies numériques

Thème : Accompagner la rénovation de la formation continue des enseignants

Structure à l'initiative : Département des arts plastiques (DAP), université de Rennes II - Inspection générale arts plastiques - Direction de la technologie - Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Responsable scientifique universitaire : Joël Laurent, université de Rennes II

Structure extérieure : Rectorat de l'académie de Rennes - IUFM de Bretagne

Responsables extérieurs : École régionale des beaux-arts de Rennes, station arts électroniques

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Louis Langrogné, IGEN, doyen des enseignements artistiques - A. Domenech, IA-IPR - Hélène Ornières, direction de la technologie - J. Laurent, J. Sato et D. Favreau, université de Rennes II - P. Roturier et Yvon Guillon, CIM-Rennes II.

Intervenants ponctuels : Artistes présentant leurs pratiques, universitaires et spécialistes des technologies numériques et/ou de la pédagogie.

Objectifs : Apporter une information sur la création numérique actuelle ; mettre au point des dispositifs et des parcours de formation artistique pour les lycéens fondés sur les technologies numériques ; confronter les diverses conceptions didactiques et

pédagogiques sur les pratiques numériques.

Contenu : Travaux théoriques et pratiques concernant les arts plastiques et les dispositifs pédagogiques engageant les technologies numériques. Trois axes sont retenus : 1 - Présentation de travaux d'artistes. 2 - Travaux pratiques d'exploration et de création en atelier sur des configurations numériques adaptées. 3 - Actualisation des pratiques pédagogiques avec les élèves.

Modalités : Alternance de pratique en atelier (cinq ateliers fonctionnant en binôme avec deux intervenants, un praticien et un pédagogue), de débats lors de séances plénières et de présentations de travaux d'artistes.

Caractéristiques et prérequis du public : Deux professeurs par académie (un professeur d'arts plastiques assurant un enseignement en lycée et un formateur IUFM, à défaut un autre professeur d'arts plastiques engagé dans des activités informatiques). Il est impératif que les participants désignés maîtrisent les bases des technologies numériques et soient impliqués dans des actions de formation en arts plastiques.

Durée en heures : 35

Dates : du 26-8-2002 (11 h) au 30-8-2002 (15 h)

Lieu : Université Rennes II, CREA, 6, avenue Gaston Berger, 35043 Rennes cedex

Nombre de participants éducation nationale : 60

PILOTAGE : DESCO

UE N° 14

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0207

Musiques extra-européennes et éducation musicale : apports scientifiques, pratiques musicales, pédagogies

Thème : Enseignements artistiques - musique

Structure à l'initiative : Cité de la musique

Responsables scientifiques : Hélène Koempgen et Gilles Delebarre, cité de la musique - Vincent Maestracci, IGEN

Responsable extérieur : Laurent Bayle, directeur de la Cité de la musique

Équipe permanente d'encadrement : Cité de la musique - Professeurs et inspecteurs généraux de l'éducation nationale.

Intervenants ponctuels : Professeurs d'éducation musicale - Musiciens spécialistes de la cité de la musique - Universitaires - Chercheurs en ethnomusicologie.

Objectifs : Apporter une connaissance scientifique et pratique des cultures, traditions et réalités sonores des musiques extra-européennes ; développer des pratiques musicales personnelles spécifiques et des outils pédagogiques pour l'éducation musicale à l'école, au collège et au lycée ; travailler avec des musiciens spécialistes et

des professeurs particulièrement engagés dans cette voie.

Contenu : Exploration de quelques techniques instrumentales et vocales spécifiques, mutualisation de démarches pédagogiques, élaboration de modalités spécifiques en éducation musicale à tous les niveaux scolaires, apports scientifiques et témoignages culturels sur les musiques extra-européennes, accompagnement de la partie spécifique du programme limitatif de l'option facultative arts-musique du baccalauréat 2003.

Modalités : Découverte et mise en pratique des musiques extra-européennes sur les instruments de la cité de la musique, conférences scientifiques, diffusion et analyse de documents pédagogiques témoignant de réalisations dans le cadre scolaire, élaboration concertée de progressions pédagogiques.

Caractéristiques et prérequis du public : Professeurs d'éducation musicale de l'éducation nationale, conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM).

Durée en heures : 35

Dates : du 8-7-2002 (9 h 30) au 12-7-2002 (17 h)

Lieu : Cité de la musique, 221, avenue Jean Jaurès, 75019 Paris

Nombre de participants éducation nationale : 80 (60 professeurs du second degré, 20 CPEM)

PILOTAGE : DESCO

UE N° 15

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0207

Patrimoine et littérature au collège et au lycée

Thème : Accompagnement des dispositifs arts et culture au collège et au lycée

Structure à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - inspection générale de l'éducation nationale, groupe lettres

Responsable scientifique universitaire : Ségolène Le Men, professeure des universités, directrice des études littéraires à l'école normale supérieure (Ulm)

Structure extérieure : CDDP de Charente

Responsable extérieur : Annie Marais, directrice du CDDP de Charente

Équipe permanente d'encadrement : Hélène Waysbord, inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe lettres - Yannick Lintz, conservatrice du patrimoine, conseillère à la mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

Intervenants ponctuels : Roland Recht, historien de l'art, professeur au Collège de France - Alain Schnapp, directeur de l'Institut national d'histoire de l'art - Jean-Louis Cohen, directeur de la cité de l'architecture et du patrimoine - Anne Larue, professeure des universités.

Objectifs : Donner des pistes pédagogiques concrètes pour les dispositifs du

collège et du lycée : classes à PAC, itinéraires de découverte, TPE, PPCP. Inciter à la lecture des textes à partir de l'environnement des élèves.

Contenu : À partir de quelques références essentielles dans le domaine patrimonial comme la cité antique, la cathédrale, les formes urbaines de la modernité, il s'agit d'étudier des approches pédagogiques du patrimoine impliquant de grands textes littéraires et des visions d'écrivains.

Modalités : Alternance de conférences et d'ateliers, mais aussi démonstration de produits et d'outils pédagogiques.

Caractéristiques et prérequis du public : La formation s'adresse aux inspecteurs pédagogiques régionaux, aux IEN-ET, aux responsables du patrimoine auprès des délégués académiques à l'action culturelle, aux formateurs et aux enseignants engagés dans une réflexion théorique ou pratique dans les domaines du patrimoine ou de la littérature, et plus généralement dans des approches transdisciplinaires.

Durée en heures : 28

Dates : du 26-8-2002 (14 h) au 30-8-2002 (12 h 30)

Lieu : CDDP de Charente, château de l'Oisellerie, 16400 La Couronne

Nombre de participants éducation nationale : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 16

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0306

Culture scientifique et technique : processus éducatif et enjeux culturels

Thème : Que signifie "Culture scientifique et technique" dans le processus éducatif ? Comment la culture scientifique et technique est-elle mise en œuvre et avec quels partenaires ?

Structure à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Délégation au développement et à l'action territoriale (DDAT) du ministère de la culture et de la communication (MCC)

Responsable scientifique universitaire : M. Levy-Leblond, université de Nice Sophia-Antipolis

Équipe permanente d'encadrement : Jean-François Cervel, mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Brice de Villers, DDAT - Jean Montoya et Raphaël Monticelli, délégation académique à l'action culturelle de l'académie de Nice.

Intervenants ponctuels : contacts en cours

Objectifs : Réunir les acteurs du domaine (enseignants, chercheurs, personnels d'encadrement, médiateurs culturels) pour réfléchir à l'élaboration et la diffusion de la culture scientifique et technique dans le système éducatif : dispositifs, pluridisciplinarité et rôle des partenaires.

Contenu : Définition critique de l'expression "culture scientifique et technique" : voisinages sémantiques, liens avec d'autres domaines culturels, la culture générale, liens avec les disciplines, etc. Quels objectifs donner

à la culture scientifique et technique : de la compréhension de l'actualité scientifique à une fonction sociale ? Publics scolaires, de formation initiale et continue, d'éducation permanente : quelles attentes sur ce champ ? Les fondamentaux de la culture scientifique et technique, dans une approche scientifique, historique, philosophique et épistémologique. Quelles articulations mettre en œuvre entre concepts, modalités de la culture scientifique et dispositifs éducatifs, dans et hors l'école (associations, institutions scientifiques et culturelles) ?

Modalités : Alternance de conférences, réunions plénières, ateliers et groupes de travail.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants de toutes disciplines du 1er et 2nd degrés, engagés dans des projets de culture scientifique et technique ; IA-IPR, IEN-ET, IEN et conseillers pédagogiques ; DAAC et conseillers culture scientifique et technique des DAAC ; DRAC et conseillers culture scientifique et technique des DRAC ; professeurs d'IUFM, chercheurs, universitaires ; médiateurs culturels (culture scientifique et technique, patrimoine...), réseau des CCSTI, associations d'éducation populaire.

Durée en heures : 21

Dates : du 24-10-2002 (13 h) au 27-10-2002 (13 h)

Lieu : La Napoule, domaine d'Agecroft (Alpes Maritimes)

Nombre de participants éducation nationale : 100 ; **autres :** 30

PILOTAGE : DESCO

UE N° 17

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0207

La logique territoriale du plan pour les arts et la culture et la place des collectivités territoriales

Thème : Articulation entre politiques culturelles locales et actions et objectifs du plan de 5 ans : complémentarité des compétences, représentations et logiques territoriales, partenariats et maillage du territoire

Structures à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Délégation au développement et à l'action territoriale (DDAT), ministère de la culture et de la communication - Ligue de l'enseignement.

Responsable scientifique universitaire : Observatoire des politiques culturelles

Équipe permanente d'encadrement : Jean Bénézech, mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Bruno Dumouchel, DDAT - Laurence Martin, Ligue de l'enseignement - Marie-France Lefebvre, DRAC Rhône-Alpes - Marie-Claire Gachet, DAAC de l'académie de Grenoble.

Intervenants ponctuels : Fédération nationale des communes pour la culture - Association des directeurs d'affaires culturelles des villes - Association des directeurs d'éducation des villes - Association des villes éducatrices.

Objectifs : Réfléchir aux modes de collaboration entre les établissements scolaires engagés dans des projets artistiques et

culturels et les collectivités territoriales correspondantes. Passer de la logique de l'offre et de la demande à la logique de projet partenarial. Réfléchir au maillage territorial par rapport à la continuité des parcours artistique et culturel des jeunes entre l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée.

Contenu : Bilan de fonctionnement de la première année du plan et de la prise en compte des problématiques territoriales. Analyse d'évaluations d'actions menées sur des territoires divers. Mutation chez les acteurs de l'action éducative, au-delà de la position militante, vers la constitution de repères territoriaux, tant dans les établissements scolaires que dans les structures culturelles.

Modalités : Alternance de conférences, d'études de cas et de travaux de groupes.

Caractéristiques et prérequis du public : Chefs d'établissement, IEN et conseillers pédagogiques, coordinateurs de REP, enseignants engagés dans des projets artistiques et culturels, formateurs IUFM, représentants de CRDP, représentants du ministère de la culture et de la communication, des collectivités territoriales, de structures culturelles et d'associations partenaires.

Durée en heures : 21

Dates : du 2-7-2002 (13 h) au 5-7-2002 (13 h)

Lieu : Palais des congrès "le Manège", Chambéry

Nombre de participants éducation nationale : 50 ; **autres :** 50

PILOTAGE : DESCO

UE N° 18

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0207

La relation orale aux textes dans le cadre de l'éducation artistique

Thème : Articulation entre littérature, poésie et théâtre dans les nouveaux programmes de l'école primaire

Structure à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle-IUFM et partenaires du pôle national de ressources "littérature et théâtre" de Lyon

Responsable scientifique universitaire : Philippe Meirieu, directeur de l'IUFM de l'académie de Lyon

Structures extérieures : Théâtre des jeunes années de Lyon - Théâtre national populaire

Responsable extérieur : Maurice Yendt, théâtre des jeunes années de Lyon - Gérard Noiret, écrivain en résidence à l'IUFM - Christian Schiarette, théâtre national populaire

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Luc Bayard, responsable culturel de l'IUFM de Lyon - Henriette Zoughebi et Jean-Claude Lallias, mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

Intervenants ponctuels pressentis : Jean Hébrard, inspecteur général de l'éducation nationale - Françoise Houyer-Marie, professeure d'IUFM - Observatoire national de la lecture - Poètes et artistes de théâtre.

Objectifs : Développement des lectures à

haute voix dans la classe, stratégies d'inscription de cette dimension dans la formation des enseignants du 1er degré, création d'un réseau de formateurs sur la question de l'oralité afin d'établir un cahier des charges pour un outil pédagogique de formation (DVD), renforcement de la présence des artistes dans la formation.

Contenu : Le choix des œuvres et des répertoires, la place des œuvres et des auteurs contemporains dans les apprentissages de l'école, les textes qui inscrivent la place de l'oralité, l'oralisation des textes comme facteur de compréhension et d'imprégnation à la langue.

Modalités : Alternance de conférences, de témoignages, de travaux de groupe et d'ateliers pratiques.

Caractéristiques et prérequis du public : Formateurs IUFM, professeurs relais, personnes ressources des inspections académiques chargées de formation, représentants du ministère de la culture et de la communication (artistes et bibliothécaires ayant des expériences de formation dans ce domaine, en particulier dans la région Rhône-Alpes).

Durée en heures : 28

Dates : du 1-7-2002 (14 h) au 5-7-2002 (13 h)

Lieu : IUFM de Lyon, 5, rue Anselme, 69004 Lyon

Nombre de participants éducation nationale : 50 ; **autres :** 20

PILOTAGE : DESCO

UE N° 19

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0306

D es arts plastiques aux arts visuels

Thème : Accompagnement des nouveaux programmes pour l'enseignement primaire

Structure à l'initiative : Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Responsable scientifique universitaire : Christiane Herth, professeure agrégée d'arts plastiques, chargée de mission arts plastiques à la mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Structure extérieure : IUFM de Paris, 10, rue Molitor, 75016 Paris

Responsable extérieur : Claudette Lapersonne, directrice de l'IUFM de Paris

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Louis Langrognet, inspecteur général d'arts plastiques - Pierre-Jean Galdin, conseiller arts plastiques à la mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle - Eve Leleu-Galland, IEN - Christiane Herth, professeure agrégée d'arts plastiques, chargée de mission arts plastiques à la mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

Intervenants ponctuels : Dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de la photographie et du design.

Objectifs : Savoir élaborer des démarches pédagogiques qui prennent en compte l'élargissement du domaine, dans une pédagogie de projet ouverte à des partenariats.

Contenu : Le passage des arts plastiques aux arts visuels et la publication des nouveaux programmes de l'enseignement primaire rendent nécessaire un accompagnement par la formation. Les participants auront à réfléchir à l'évolution des pratiques d'enseignement induites par ce changement, au rapport à l'œuvre, à la diversité des pratiques des élèves.

Modalités : Communications et ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public : Tout enseignant et formateur du premier degré.

Durée en heures : 21

Dates : du 28-10-2002 (14h) au 31-10-2002 (12h)

Lieu : IUFM de Paris, 10, rue Molitor, 75016 Paris - collaboration avec le centre d'art "le Plateau", 33, rue des Alouettes, 75019 Paris

Nombre de participants éducation nationale : 130

PILOTAGE : DESCO

UE N° 20

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0209

Université sportive "Sport pour tous, sport de tous ?"

Thème : Le sport, un moyen d'éducation pour la jeunesse

Structure à l'initiative : Union française des œuvres laïques d'éducation physique, union sportive d'enseignement du premier degré (UFOLEP-USEP), 3, rue Récamier, 75341 Paris cedex 07

Responsable scientifique universitaire : Annick Davaisse, IA-IPR honoraire, 6, avenue de Villeneuve Saint Georges, 94600 Choisy-le-Roi

Responsable extérieur : Anne Malluret, secrétaire générale de USEP - IA du Rhône, 21, rue Jaboulay, 69309 Lyon cedex 07

Équipe permanente d'encadrement : Annick Davaisse, IA-IPR honoraire - Dominique Charrier, UFR STAPS de Caen - Marina Honta, UFR STAPS de Bordeaux - Joël Roman, revue Esprit - Anne Malluret, secrétaire générale de USEP - Gilles Cave, directeur national UFOLEP-USEP - Marie-Sophie Thiroux, chargée de La Ligue - Isabelle de Sousa, chargée de communication UFOLEP-USEP.

Intervenants ponctuels : Chercheurs, universitaires, sociologues, experts, enseignants... Intervenants pressentis : Jean-Paul Calède, conseil national des activités physiques et sportives (CNAPS) - Patrick Mignon, MJS-INSEP - Alain Loret ou Catherine Louveau, Jean Fodimbi, université de Lyon - Daniel Motta, INRP - Georges Vigarello ou Philippe Meirieu.

Objectifs : - Ouvrir un champ de réflexion à partir de grands problèmes d'éducation et d'éducation à la citoyenneté - Rechercher les aspects qui contribuent à faire du sport un moyen d'éducation pour la jeunesse - Faire le point sur la recherche-action sur le sport - Engager un débat sur l'évolution du

sport - Créer une dynamique de réflexion et susciter les échanges des acteurs du sport autour de l'idée de réussite sportive et de formation du citoyen.

Contenu : Thème de la 1ère journée : quel est l'état de la pratique sportive en France ? Le sport est-il, par essence, porteur d'exclusion : exclusion de la personne handicapée, exclusion sexuée, exclusion sociale ? Comment peut-on aspirer à un sport pour tous adapté à chacun ? La mixité, l'intégration sont-elles des leures ? Thème de la 2ème journée "Les politiques publiques sont-elles à la hauteur des enjeux ?" : interroger les dispositifs mis en place (CEL, schéma collectif, contrat temps libre) ? Thème de la 3ème journée "Mixité, d'inégalités actuelles à une expression véritable et diversifiée". Thèmes des ateliers : "Les activités physiques, sportives et culturelles contre l'échec scolaire" ; "Différents mais ensemble dans le sport" ; "Politique sportive locale" ; "Développement et inégalité" ; "Utilisation sportive des nouveaux espaces culturels".

Modalités : Tables rondes, apports théoriques issus de la recherche, débats, ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public : Éducation nationale : enseignants du premier degré, conseillers pédagogiques, corps d'inspection du premier degré, enseignants-chercheurs et universitaires des IUFM et des universités. Ministère de la jeunesse et des sports : représentants des directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS), des fédérations sportives. Représentants des collectivités Territoriales. Responsables associatifs.

Durée en heures : 21

Dates : du 1-7-2002 (18h) au 5-7-2002 (11h)

Lieu : Village vacances pour tous, domaine de Bombannes, 33000 Carcans Maubuisson

Nombre de participants éducation nationale : 200 ; **autres :** 200

PILOTAGE : DESCO

UE N° 21

IDENTIFIANT : 01 NDAE 007

Observation spatiale et environnement : l'eau sur la planète

Thème : L'eau, enjeu majeur du XXIème siècle. L'apport des technologies spatiales à sa gestion

Structure à l'initiative : Centre national d'études spatiales (CNES) - Direction de la technologie - Direction de l'enseignement scolaire

Responsable scientifique universitaire : P. Bauer, directeur de recherche CNRS

Équipe permanente d'encadrement : A. Serfass-Denis, CNES - Michel Vauzelle, J. Cassanet et S. Estival, direction de la technologie.

Intervenants ponctuels : D. Vidal Madjar, CNES - Y. Polcher, CNRS - S. Planton, CNRM - J.-F. Minster, IFREMER - M. Vauclin et D. Raynaud, LTHE - P. Lachassagne, BRGM - P. Morel, Paris VI, NASA - P. Roussel, ministère de l'environnement - F. Costard, CNRS - L. Brault, C. Maréchal et B. Pajot, enseignants de lycée - H. Vadon et P. Vincent, CNES - V. Piercher et H. Roquet, Météo France - E. Delaitre et S. Manguin, IRD - C. Puech, CEMAGREF - M. Blasco, J.-F. Créteaux et F. Remy, universitaires, CNRS - J. Populus, IFREMER - M. Gay, ESAP.

Objectifs : Dans une approche pluridisciplinaire, aborder les problèmes de

l'eau pour le XXIème siècle, à l'échelle de la planète (du local au global), en étudiant l'apport des technologies spatiales pour sa gestion. Permettre aux stagiaires à la fois une connaissance générale des enjeux et une approche sous la forme de travaux dirigés et d'ateliers pour des applications en classes.

Contenu : Le programme prend en compte l'ensemble de la problématique de l'eau, à savoir : le cycle de l'eau, l'eau dans l'atmosphère, océans et glaces, les eaux continentales, l'eau : un enjeu stratégique. En dehors des thèmes spécifiquement liés à l'apport des techniques spatiales, seront également abordés dans le cadre plus large de l'eau sur Terre et dans l'univers : la mémoire des glaces, l'eau planétaire, les eaux souterraines.

Modalités : Les grands thèmes seront traités sous forme de conférences et complétés par des études de cas abordées sous forme de travaux dirigés, de conférences-ateliers et de visites sur le terrain.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants des lycées en histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre, sciences physique et chimique. Quelques formateurs des IUFM pour ces disciplines. Présence de participants étrangers.

Durée en heures : 70

Dates : du 15-7-2002 (accueil à partir de 17 h) au 27-7-2002 (départ à partir de 8 h)

Lieu : Complexe résidentiel de France-Telecom, Agelonde, 83250 La Londe-les-Maures

Nombre de participants éducation nationale : 70 ; **autres :** 20

PILOTAGE : DESCO

UE N° 22

IDENTIFIANT : 01 NDAE 0208

Europe et Islam, Islams d'Europe

Structure à l'initiative : Inspection générale de l'éducation nationale, groupe histoire-géographie, 107, rue de Grenelle, 75007 Paris - Mission ministérielle "Europe et histoire"

Responsable scientifique universitaire : Jean-Pierre Rioux et Jean-Louis Nembrini (doyen), inspecteurs généraux de l'éducation nationale, groupe histoire-géographie

Équipe permanente d'encadrement : Jean-Louis Nembrini, Jean-Pierre Rioux, Dominique Borne, inspecteurs généraux - Bruno Levallois, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe arabe.

Contact : Caroline Doublier, professeure d'histoire-géographie, mission "Europe et histoire", caroline.doublier@wanadoo.fr.

Intervenants ponctuels : Jean-Pierre Rioux, Jean-Louis Nembrini, inspecteurs généraux - Henri Besc, université Paris X - Daniel Rivet, université Paris I - Jean Baubérot, école pratique des hautes études - François Georjon, CNRS-EHESS.

Objectifs : Mises au point scientifiques. Présenter le rapport passé et présent entre Europe et Islam. L'apport de l'Islam dans l'histoire et la culture de l'Europe. L'Islam et sa diversité dans l'espace européen. L'Islam dans la mise en œuvre des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans l'élaboration d'une citoyenneté européenne. Mutualisation des expériences.

Contenu : Approche pluridisciplinaire. Les conférences du matin seront organisées

autour de trois thèmes. Premier thème "Histoire européenne et histoire musulmane" : la chrétienté médiévale et l'Islam d'occident, l'héritage de l'empire ottoman, Europe coloniale et Islam, Europe post-coloniale dans les Balkans. Second thème "Islam et Islams d'Europe aujourd'hui" : les jeunes musulmans de France, peut-on parler d'un Islam à la française ? La place de l'Islam dans d'autres États de l'Union européenne, notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne). Troisième thème "Religion musulmane et sécularisation" : pour un "nouveau pacte laïque". Les ateliers animés par un IA-IPR et/ou un universitaire reprendront les thèmes de la matinée et envisageront leur mise en œuvre en classe.

Modalités : Alternance de mises au point scientifiques le matin et d'ateliers pédagogiques l'après-midi.

Caractéristiques et prérequis du public : Enseignants des premier et second degrés (collège, lycée, lycée professionnel) de toutes les disciplines, notamment histoire-géographie, langues (notamment arabe et turc), philosophie, éducation civique et éducation civique juridique et sociale, corps d'inspection, formateurs d'IUFM, délégués académiques aux relations internationales et à la coopération (DARIC), délégués académiques à l'action culturelle (DAAC).

Durée en heures : 18

Dates : du 28-8-2002 (10h) au 30-8-2002 (13h)

Lieu : Sources d'Europe, Le socle de la Grande Arche, 92044 Paris La Défense cedex

Nombre de participants éducation nationale : 100

PILOTAGE : DESCO

UE N° 23

IDENTIFIANT : 02 NDAE 0307

Analyses de pratiques et professionnalité des enseignants

Thème : La place et la nature des dispositifs d'analyse de pratiques dans l'accompagnement des enseignants entrant dans le métier

Structure à l'initiative : IUFM de l'académie de Versailles, 45, avenue des États-Unis, BP 171, 78001 Versailles cedex

Responsable scientifique universitaire : Suzanne Nadot, maître de conférences en sciences de l'éducation, IUFM de l'académie de Versailles

Équipe permanente d'encadrement : Suzanne Nadot, maître de conférences en sciences de l'éducation, IUFM de l'académie de Versailles - Claudine Blanchard-Laville, professeure en sciences de l'éducation, université Paris X - Ludovic Gadeau, maître de conférences en psychologie, IUFM de l'académie de Grenoble - Michèle Maison-haute, professeure agrégée en sciences de la vie et de la Terre, IUFM de l'académie de Versailles - Gérard Masson, proviseur cité scolaire Anne de Bretagne, académie de Rennes - Jean-Pierre Pérol, administration centrale, ministère de l'éducation nationale.

Intervenants ponctuels : Des intervenants autres que l'équipe permanente d'encadrement seront invités pour les exposés débats (intervenants pressentis : Jacky Beillerot, professeur en sciences de l'éducation - Jean Lambert, maître de conférences en sciences de l'éducation, Gilles Monceau, maître de conférences en sciences de l'éducation - Gérard Vergnaud, directeur de recherche en psychologie) et pour la conduite des séances d'analyse de pratiques (intervenants pressentis : Martine Agoué et Thierry Lemaire, formateurs - Bernard Pechberty, maître de conférences

en sciences de l'éducation). Des acteurs de terrain pouvant présenter des dispositifs d'analyse de pratiques seront également sollicités.

Objectifs : Poursuivre la réflexion amorcée au moment du séminaire national organisé par la DESCO les 23 et 24 janvier 2002 sur la place de l'analyse de pratiques dans l'accompagnement des enseignants entrant dans le métier. Outre la publication des actes qui pourrait être un outil d'aide à la décision, cette université devrait permettre de développer les compétences des participants pour faire de la formation d'enseignants ou de formateurs d'enseignants et discuter des orientations de l'analyse de pratiques au sein de leurs institutions.

Contenu : Autour de la notion d'analyse de pratiques seront interrogés : - la professionnalité des enseignants. Pourquoi aujourd'hui l'analyse de pratiques et pourquoi plus particulièrement au moment de l'entrée dans le métier ? - Les fondements de l'analyse de pratiques en rapport avec ce qui peut être entendu par sujet et action et plus spécifiquement par praticien enseignant et pratique d'enseignant. - La mise en place d'un dispositif d'analyse de pratiques à grande échelle dans un système où existent des cultures de formation différentes de celles qui s'apparentent à l'analyse de pratiques.

Modalités : La réflexion menée au cours de cette université se fera selon quatre modalités : des exposés-débats permettant de travailler les questions théoriques (professionnalité, sujet et action ou praticien et pratique, dispositifs d'analyse de pratiques), des présentations-discussions d'expériences de formation type "analyse de pratiques", des séances d'analyse de pratiques, un journal quotidien de liaison et des espaces forum.

Caractéristiques et prérequis du public :

Tout personnel intéressé par l'analyse de pratiques et la formation des enseignants, y compris des personnels d'inspection et de direction.

Durée en heures : 28**Dates :** du 28-10-2002 (10 h) au 31-10-2002 (16 h)**Lieu :** FIAP Jean Monet, 30, rue Cabanis, 75014 Paris**Nombre de participants : 120**

IDENTIFIANTS DES DISPOSITIFS

Année de gestion 2001-2002

Dispositif : L'enseignement des langues vivantes 01 NDAE 0204
Module : UE - L'enseignement des langues vivantes dans le premier degré (UE n° 1)

Dispositif : La pluridisciplinarité dans les enseignements 01 NDAE 0205
Module : UE - La nature (UE n° 6)
Module : UE - Approche pluridisciplinaire et enseignement de la philosophie en lycée professionnel (UE n° 7)

Dispositif : L'évaluation et l'orientation 01 NDAE 0206
Module : UE - L'évaluation des élèves : acte pédagogique, aide à la décision pour l'élève, la classe, l'institution (UE n° 8)
Module : UE - Accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'une éducation à l'orientation tout au long de la vie (UE n° 10)

Dispositif : L'accompagnement des arts à l'école 01 NDAE 0207
Module : UE - Cinéma documentaire : les métamorphoses du réel (UE n° 12)
Module : UE - Création plastique et technologies numériques (UE n° 13)
Module : UE - Musiques extra-européennes et éducation musicale : apports scientifiques, pratiques musicales, pédagogies (UE n° 14)
Module : UE - Patrimoine et littérature au collège et au lycée (UE n° 15)
Module : UE - La logique territoriale du plan pour les arts et la culture et la place des collectivités territoriales (UE n° 17)
Module : UE - La relation orale aux textes dans le cadre de l'éducation artistique (UE n° 18)

Dispositif : L'ouverture culturelle 01 NDAE 0208
Module : UE - Europe et Islam, Islams d'Europe (UE n° 22)

Dispositif : Le développement de ressources 01 NDAE 0209
Module : UE - Université sportive "Sport pour tous, sport de tous ?" (UE n° 20)

Pour mémoire

Dispositif : L'accompagnement des orientations prioritaires dans le second degré 01 NDAE 0007
Module : UE - Observation spatiale et environnement : l'eau sur la planète (UE n° 21)

IDENTIFIANTS DES DISPOSITIFS

Année de gestion 2002-2003

- Dispositif : L'enseignement des langues vivantes** 02 NDAE 0301
Module : UE - Les langues au cœur de nouveaux projets (UE n° 2)
Module : UE - Former les enseignants des classes bilingues "français-langues secondes-langues régionales" (UE n° 3)
- Dispositif : Les nouveaux programmes de l'école primaire** 02 NDAE 0302
Module : UE - Lecture littéraire et culture au cycle des approfondissements (UE n° 4)
- Dispositif : La pluridisciplinarité dans les enseignements** 02 NDAE 0303
Module : UE - Enseigner le monde contemporain : guerres et conflits (UE n° 5)
- Dispositif : Le traitement de la difficulté scolaire** 02 NDAE 0304
Module : UE - Grande pauvreté et réussite scolaire de l'école au lycée (UE n° 9)
- Dispositif : L'ouverture internationale** 02 NDAE 0305
Module : UE - Ouverture internationale et échanges : pour une pédagogie raisonnée des différences (UE n° 11)
- Dispositif : L'accompagnement des arts à l'école** 02 NDAE 0306
Module : UE - Culture scientifique et technique : processus éducatif et enjeux culturels (UE n° 16)
Module : UE - Des arts plastiques aux arts visuels (UE n° 19)
- Dispositif : L'entrée dans le métier** 02 NDAE 0307
Module : UE - Analyse de pratiques et professionnalité des enseignants (UE n° 23)